

AVIS DES SOCIETES**ETATS FINANCIERS DEFINITIFS****Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"**

Siège Social : 56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS

La Banque Tunisienne de Solidarité publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 novembre 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Sélim FRIAA, Houcine GAMRA et Abderrazek SOUEI.

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

BILAN EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**(MONTANTS EXPRIMES EN MILLERS DE DINARS)**

ACTIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010 (retraité)
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	3 403	3 307
Créances des établissements bancaires et financiers	3.2	3 309	9 008
Créances sur la clientèle	3.3	634 483	573 865
Porte feuille –titres d'investissement	3.4	2 891	2 891
Valeurs immobilisées	3.5	7 311	7 649 (*)
Autres actifs	3.6	14 186	11 790
Total des actifs		665 583	608 510
PASSIFS ET CAPITAUX			
	Notes		31/12/2010
PASSIFS			
Banque centrale et CCP	4.1	2 955	3 435
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.2	6 285	3 602
Dépôts et avoirs de la clientèle	4.3	4 554	3 173
Emprunts et ressources spéciales	4.4	574 786	522 116
Autres passifs	4.5	35 334	30 984 (*)
Total Passifs		623 914	563 310
CAPITAUX PROPRES			
Capital		40 000	40 000
Réserves		3 908	3 348
Résultats reportés		1 344	1 280 (*)
Résultat de l'exercice		(3 583)	572
Total Capitaux propres	4.6	41 669	45 200
Total Passifs et Capitaux Propres		665 583	608 510

(*) Soldes retraités pour les besoins de la comparabilité

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(MONTANTS EXPRIMES EN MILLERS DE DINARS)

	Note	31/12/2011	31/12/2010
<u>Passifs Eventuels</u>			
Cautions, avals et autres garanties données	6.1	84	84
Actifs donnés en garanties			
Total Passifs éventuels		84	84
<u>Engagements donnés</u>			
Engagements de financement donnés	6.2	33 586	28 249
Engagements sur titres (Participations non libérées)	6.3	695	695
Total Engagements donnés		34 281	28 944
<u>Engagements reçus</u>			
Engagements de financement reçus			
Garanties reçues	6.4	449 198	385 762
Total Engagements reçus		449 198	385 762

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

ETAT DE RESULTAT EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**(MONTANTS EXPRIMES EN MILLERS DE DINARS)**

	Notes	31/12/2011	31/12/2010 (retraité)
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	5.1	11 500	12 486
Commissions	5.2	3 602	2 751
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	5.3	13	104
Total Produits d'exploitation bancaire		15 115	15 341
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts et charges assimilées	5.4	(1 359)	(1 475)
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		(11)	(8)
Total charges d'exploitation Bancaire		(1 370)	(1 483)
PRODUIT NET BANCAIRE		13 745	13 858
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs	5.5	(4 888)	(949)
Autres produits d'exploitation		2	2
Frais du personnel	5.6	(8 987)	(7 991) (*)
Charges générales d'exploitation	5.7	(2 939)	(3 455)
Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations		(740)	(666) (*)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 807)	799
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	5.8	240	53
Impôts sur les bénéfices		(16)	(280)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		(3 583)	572
Solde en gain/pertes provenant des éléments extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(3 583)	572
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		(309)	(614) (*)
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		(3 892)	(42)

(*) Soldes retraités pour les besoins de la comparabilité

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(MONTANTS EXPRIMES EN MILLERS DE DINARS)

	31/12/2011	31/12/2010
<u>Activités d'exploitation</u>		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	14 349	15 434
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(36)	(17)
Dépôts /retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-	-
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(69 954)	(54 020)
Dépôts /retraits de dépôts de la clientèle	(1 381)	359
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(8 036)	(8 600)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(1 652)	(4 897)
Impôt sur les bénéfices	(254)	(288)
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation	(66 964)	(52 029)
<u>Activités d'investissement</u>		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	-	-
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	-	(696)
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(25)	(829)
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement	(25)	(1 525)
<u>Activités de financement</u>		
Remboursement d'emprunts	(3 786)	(5 862)
Augmentation / diminution ressources spéciales	62 969	65 728
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	59 183	59 866
Variation de trésorerie		
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	(7 806)	6 312
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	5 278	(1 034)
Liquidités et équivalents de Liquidités en fin d'exercice	(2 528)	5 278

3.5 Notes aux états financiers arrêtés aux 31 décembre 2011**1. PRESENTATION DE LA BANQUE**

La Banque Tunisienne de Solidarité a été créée le 21 Mai 1997.

La Banque Tunisienne de Solidarité, par le biais de l'octroi des crédits sans garantie, a pour objet de :

- Ancrer la culture de l'auto développement et de la prise de l'initiative ;
- Créer des offres d'emploi notamment pour les classes sociales les plus démunies ;
- Intégrer les petits projets dans le tissu économique ;
- Consolider l'effort des associations pour le développement.

2. NOTE AUX ETATS FINANCIERS (les chiffres sont exprimés en KDT)**2.1 Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2011 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux établissements bancaires.

2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

2.2.1 Règles de prise en compte et d'évaluation des engagements**2.2.1.1 Règles de prise en compte des engagements**

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan lors de la prise en compte de l'enregistrement du contrat et sont apurés au fur et à mesure des débloquages des crédits.

2.2.1.2 Règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions sur les engagements douteux**a. Critères de classification des crédits des microprojets**

La classification des crédits aux promoteurs est faite conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 septembre 1991 complétée et modifiée par la circulaire de la BCT n° 99-04 du 19 mars 1999 et par la circulaire de la BCT n° 2001-12 du 04 mai 2001, et par référence aux termes de la note aux banques n° 93-23 du 30 juillet 1993 en se basant notamment sur le critère de l'antériorité des impayés pour déterminer la classe du promoteur et par application de la règle de la contagion.

Classe	Retard de paiement
1	Inférieur à 90 jours
2	Compris entre 90 jours et 180 jours
3	Compris entre 180 jours et 360 jours
4	Supérieur à 360 jours

b. Politique des provisions***b-1 Micro - projets***

Les provisions sur les crédits classées sont déterminées sur la base des taux minima par classe d'actif tels que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 et la note aux banques n° 93-23.

Ces taux se présentent comme suit :

- Egales à 20% pour les actifs de la classe 2,
- Egales à 50% pour les actifs de la classe 3,
- et égales à 100% pour les actifs de la classe 4.

Il est à signaler que l'application de ces taux est accompagnée d'un abattement de 90% qui correspond à la couverture de tous les crédits BTS par le Fonds National de Garantie « FNG ».

b-2 Changement dans la politique de provision de la banque courant l'exercice 2011

Durant les exercices 2010 est antérieurs la banque a toujours appliqué un taux de provision de 1% sur les actifs de la classe 0 et 1, après abattement de 90% de la valeur de ces actifs, qui est couverte par le Fonds National de Garantie FNG.

Au cours de l'exercice 2011 et suite a l'obligation introduite par la circulaire BCT n° 2012-02 du 11 janvier 2012 de constituer une provision collective sur les actifs de la classe 0 et 1, la banque a abandonné la pratique du taux de 1% de provision sur ces actifs.

b-3 PC Familial

Les provisions sur les crédits PC familial sont calculées sur la base des taux minima par classe d'actif tels que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 et la note aux banques n° 93-23 du 30 juillet 1993.

Ces taux se présentent comme suit :

- au moins égales à 20% pour les actifs de la classe 2,
- au moins égales à 50% pour les actifs de la classe 3
- et égales à 100% pour les actifs de la classe 4.

De même, ces taux sont accompagnés d'un abattement de 90% qui correspond à la couverture de tous les crédits BTS par le Fonds National de Garantie « FNG ».

2.2.2. Règles de prise en compte des intérêts et des commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont encourus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

Pour les crédits finançant les microprojets, et à chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés sont réservés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif.

La comptabilisation des commissions sur les crédits est prise en compte au moment de la constatation de l'enregistrement du contrat de crédit sur la base de gestion des crédits.

2.2.3. Règles de classification et d'évaluation des titres

Le portefeuille titre de la banque est composé uniquement des titres de participations.

Ces titres non cotés sont évalués par référence à leurs valeurs mathématiques. Seules les moins-values font l'objet de provisions nécessaires.

2.2.4. Valeurs Immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'entrée est constitué du prix d'achat et du montant de la TVA non récupérable.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire conformément aux taux d'amortissement prévus par le décret n°2008/492 du 25/02/2008 :

- Logiciel et matériels informatiques	33%
- matériel de transport	20%
- MMB	20%
- Agencements et aménagements	10%
- Constructions	5%

2.2.5. Ressources spéciales

Ce poste enregistre les ressources extérieures accordées à la BTS tels que le FADES et le fonds provenant de la BID ainsi que les Ressources spéciales gérées par la Banque telles que : FOSDAP ; FONAPRAM ; FONDS 21-21, ONA etc.

C1- Ressources spéciales accordées :

- FOSDAP
- FONAPRAM
- 21-21

C2- Ressources extérieures

- FADES
- BID

C3- Autres ressources

- Fonds Tuniso- Belge
- OMS & PDHL
- ONA

2.2.6. Engagements de financement donnés

Ce poste comprend notamment les crédits confirmés que la banque s'est engagée à mettre à la disposition des promoteurs des petits projets et les titres de participations non libérés.

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

2.2.7. Engagements de financement reçus

Ce poste comprend les garanties reçues du Fonds National de Garantie au titre des crédits micro-projets et PC familiales ainsi que les crédits accordés sur les dotations de l'Etat.

2.2.8. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Lors de l'arrêté des états financiers de l'exercice 2011, la BTS n'a pas identifié les événements postérieurs à la clôture de l'exercice relatifs aux crédits, qui peuvent rendre nécessaire l'ajustement des intérêts impayés et des provisions sur les créances classées, ou entraîner une information complémentaire conformément aux dispositions de la NCT 14 « Eventualités et événements postérieurs à la clôture de l'exercice ».

3. BILAN ACTIF**3-1.caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **3 403 KDT** contre **3 307 KDT** au 31 décembre 2010 et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2011	2010
Caisse principale Agence et Caisse auxiliaire		54	53
BCT BID		140	1
CCP exploitation	3-1-1	2 804	2 785
CCP agences BTS		15	53
Comptes BCT (4010+4012)		374	377
CCP versement épargne TOUMOUIH		16	38
TOTAL		3 403	3 307

3-1-1. CCP exploitation

Désignation	2011	2010
CCP 302484	2 269	2 356
CCP 358331	206	206
CCP 848493	110	125
CCP 308909	210	89
CCP 275322	7	7
CCP 275326	2	2
Total	2 804	2 785

Ces comptes courants postaux de l'exploitation font apparaître des suspens anciens non justifiés et non encore apurés, détaillés comme suit :

Opérations financières non comptabilisées par la BTS	
Encaissements exécutés par la Poste et non comptabilisés	39 051
Décaissements exécutés par la Poste et non comptabilisés	1 436
Opérations Financières comptabilisées mais non exécutées par la Poste	
Encaissements comptabilisés sans figurés sur le relevé de la Poste	41060
Décaissements comptabilisés sans figurés sur le relevé de la Poste	1 019

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

3-2. Créances sur les établissements bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **3 309 KDT** contre **9 008 KDT** au 31 décembre 2010, et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2011	2010
Compte FADES STB	3-2-1	8	7
Placements sur le marché inter- bancaire	3-2-2	3 300	9 000
Intérêts sur placement à recevoir		1	1
TOTAL		3 309	9 008

3-2-1. Compte FADES STB

Ce compte enregistre les encaissements nets des décaissements des fonds accordés dans le cadre de la convention signée entre la BTS et le Fonds Arabe de Développement Economique et Social.

3-2-2. Placements sur le marché inter- bancaire

Les placements de la BTS au 31 décembre 2011 se détaillent comme suit :

Banque	Montant	Taux	Durée	Date valeur
BTK	3 300	3,6%	01 j	02/01/2012

3-3 .créances sur la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **634 483 KDT** contre un solde de **573 865 KDT** au 31 décembre 2010, et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2011	2010	Variation
Crédits MT non échus	3-3-1	210 151	178 318	31 833
Crédits BTS MT impayés	3-3-2	138 789	118 201	20 588
Crédits directs agence		7 603	6 250	1 353
Dotation FONAPRAM accordée		104 695	93 361	11 334
Dotation FONAPRAM impayée		30 216	25 586	4 630
Intérêts impayés	3-3-3	22 835	18 239	4 596
Intérêts à recevoir	3-3-4	1 524	1 157	-367
Lignes de crédits servies aux ONG	3-3-5	160 810	166 384	(5 574)
Provisions sur crédits	3-3-6	(20 418)	(15 838)	(4 580)
Agios réservés	3-3-7	(22 835)	(18 239)	(4 596)
Produits perçus et constatés d'avance sur crédits agence		-	(438)	438
Clients agence débiteurs	3-3-8	1 113	357	756
Produits encaissés en 2011 au titre des impayés en intérêts au 31/12/2010.	3-3-9	-	527	(527)
TOTAL NET		634 483	573 865	60 618

La comptabilisation des opérations relatives aux crédits (crédits microprojets et crédits PC Familial) s'opère moyennant un transfert en bloc des données issues de l'application de gestion des crédits vers les comptes comptables appropriés chaque date d'arrêtée d'une situation financière. Ainsi, et à défaut de rapprochement périodiques et de mise à jour des données comptables suites aux corrections apportées aux données de la base de gestion, un écart positif de **924 KDT** et un écart négatif de **309 KDT**, non encore apurés persistent entre les données comptables et celles de la base de gestion des crédits.

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

3-3-1. Crédits à moyen terme non échus

Les crédits à moyen terme non échus s'élèvent au 31 décembre 2011 à **210 151 KDT** contre **178 318 KDT** au 31 décembre 2010 soit une variation positive de **31 833 KDT**. Le détail se présente comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation
Crédits sur ressources ordinaires	120 331	93 676	26 655
Crédits P.C.F	5 735	7 238	(1503)
Crédits sur la ligne 21-21	68 665	65 037	3 628
Crédits FOSDAP	1 775	1 250	525
Crédits BID	8 112	7 976	136
Crédits ONA	5 411	3 141	2270
Crédits ETAP Autofinancement	122	-	122
TOTAL	210 151	178 318	31 833

3-3-2. Crédits à moyen terme impayés

Le total des impayés en principal au 31 décembre 2011, a atteint **138 789 KDT**. Les comptes correspondants se détaillent comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation
Crédits sur ressources ordinaires Impayés	78 338	67 157	11 181
Crédits P.C.F impayés	10 382	12 388	(2 006)
Crédits impayés sur la ligne 21-21	48 566	38 401	10 165
Crédits impayés sur la ligne FOSDAP	1	1	-
Crédits impayés sur la ligne BID	653	137	516
Crédits impayés sur la ligne ONA	849	117	732
TOTAL	138 789	118 201	20 588

3-3-3. Intérêts impayés

Ces comptes enregistrent le montant des intérêts impayés sur les crédits octroyés. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation
Intérêts impayés sur ressources ordinaires	13 366	10 637	2729
Intérêts impayés - crédits P.C.F	735	900	(165)
Intérêts impayés crédits 21-21	8 482	6 618	1 864
Impayés sur frais BID	132	33	99
Intérêts impayés ONA	89	20	69
Intérêt impayés client agence	31	31	-
TOTAL	22 835	18 239	4 596

3-3-4. Intérêts à recevoir

Ces comptes enregistrent les intérêts courus et non encore échus au 31/12/2011. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation
Intérêts à recevoir sur crédit M.T	920	634	286
Intérêts à recevoir sur crédit 21-21	412	357	55
Intérêts à recevoir sur crédit FOSDAP	87	42	45
Intérêts à recevoir sur clients débiteurs	19	19	-
Intérêts à recevoir sur crédit BID	50	83	(33)
Intérêts à recevoir sur crédit ONA	36	22	14

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

TOTAL	1524	1 157	367
--------------	-------------	--------------	------------

3-3-5. Ligne de crédits servis aux associations

Ce compte enregistre les fonds alloués aux associations de développement sous formes de crédits, net des recouvrements. Et ce dans le cadre de la convention signée entre la BTS et l'Etat Tunisien le 20 septembre 1999. Les associations allouent à leur tour ces fonds sous forme de micro – crédits aux différentes PME – PMI régionales.

Les sommes allouées aux associations présentent au 31/12/2011 un solde de **160 810 KDT**, contre **166 384 KDT** au 31/12/2010, soit une variation négative de **5 574 KDT**.

3-3-6. Provisions sur crédit

Ces comptes enregistrent les provisions constatées sur les crédits impayés. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Notes	2011	2010	Variation
Provisions crédit M.T		10 038	8 240	1 798
Provisions crédit 21-21		6 603	5 185	1 418
Provisions collectives		1 064	-	1 064
Provisions crédit Agence		1 026	545	481
Provisions crédit PCF		1 103	1 315	(212)
Provisions bon de cession projet		265	225	40
Provisions bon de recouvrement		319	328	(9)
TOTAL		20 418	15 838	4 580

3-3-7. Agios réservés

Désignation	2011	2010	Variation
Agios réservés sur Crédit M.T	13 366	10 637	2 729
Agios réservés sur 21/21	8 482	6 618	1 864
Agios réservés sur PCF	735	900	(165)
Agios réservés sur BID	132	33	99
Agios réservés sur ONA	89	20	69
Agio réservés sur client Agence	31	31	-
TOTAL	22 835	18 239	4 596

3-3-8 Clients agence débiteurs

Il s'agit des comptes clients débiteurs au niveau de la succursale, ils se détaillent comme suit:

Désignation	2011	2010
Comptes des particuliers	325	117
Comptes du personnel de la BTS	81	47
Comptes commerciaux	707	193
Total	1113	357

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

3-4. Portefeuille Titres d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **2 891 KDT** et se détaille comme suit :

Désignation	Montant brut	Provision	VNC
Société Tunisienne de Garantie	20	-	20
Société SIDCO	365	(16)	349
Société SODIS SICAR	391	(11)	380
Société SIBTEL	69	-	69
Société FRDCM	175	(50)	125
Société SODINO	2 084	(136)	1 948
TOTAL	3 104	(213)	2 891

3-5. valeurs immobilisées

La valeur nette des immobilisations s'élève au 31 décembre 2011 à **7 311 KDT** contre **7 408 KDT** au 31 décembre 2010. Elle se détaille comme suit :

Désignation	2011	2010 retraité	2010
Logiciel informatique	227	227	227
Fonds Commerce	26	26	26
Immobilisation incorporelle en cours	229	229	229
Matériel Informatique	955	696	696
Matériel de Transport	1 572	1 949	1 949
Mobilier et Matériel de Bureau	726	648	648
construction	5 608	5 608	7 047
Agencements, Aménagements et Installations	1 899	1 834	1 834
Terrain	1 439	1 439	-
Total immobilisations Brutes	12 681	12 656	12 656
Amortissements	(5 370)	(5 007)	(5 248)
Total immobilisations nettes	7 311	7 649	7 408

Le tableau de mouvement des immobilisations et des amortissements pour la période allant du premier janvier 2011 au 31 décembre 2011 est présenté ci-après :

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

Tableau de mouvement des immobilisations et des amortissements
Période allant du 01-01-2011 au 31-12-2011
(Montants en dinars)

Désignation	Valeur Brute 31/12/2010	Cession (reclassement) 2011	Acquisition Exercice 2011	Valeur Brute 31/12/2011	Taux %	Amort cumulé au 31/12/2010	Dotation Exercice 2011	Reprise 2011	Amort cumulé 31/12/2011	VCN au 31/12/2011
Immobilisations incorporelles										
Immobilisations incorporelles en cours	229 285	-		229 289	-	-	-	-	-	229 286
Fonds de Commerce	26 102	-		26 102	5%	3 444	1 305	-	4 749	21 353
Logiciel	226 982	-		226 982	33%	223 364	2 652	-	226 016	966
Total Immobilisations incorporelles	482 369	-		482 370		226 808	3 957	-	230 765	251 605
Immobilisations corporelles										
Terrain	-	-		1 439 399			-	-	-	1 439 399
Construction	7 047 239	-		5 607 840	5%	1 179 434	280 392	240 899	1 218 927	4 388 914
Matériel informatique	696 319	-	258 436	954 755	33%	647 062	103 029	-	750 091	204 664
Matériel de transport	1 948 790	377 277	-	1 571 513	20%	1 293 843	222 203	377 277	1 338 768	432 744
Matériel Mobilier de bureau	647 851	-	78 221	726 072	20%	567 998	38 503	-	606 501	119 571
Agencement Aménagement et Instal	1 833 675	-	65 678	1 899 353	10%	1 333 175	92 124	-	1 425 300	474 053
Agen. Aménagement et Inst. En cours	-	-	-	-		-	-	-	-	-
Total Immobilisation corporelles	12 173 874	377 277	402 335	12 198 932		5 021 512	736 251	618 176	5 139 588	7 059 344
Total Actif Immobilisé	12 656 243	377 277	402 335	12 681 302		5 248 320	740 208	618 176	5 370 353	7 310 949

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

3-6. autres actifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **14 186 KDT** contre **11 791 KDT** au 31 décembre 2010, et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2011	2010
Assurances		502	521
Etat, impôts et taxes		256	297
Personnel, comptes rattachés		2 285	2 034
Primes d'investissement de l'Etat		-	-
Etat, subvention d'équilibre à recevoir	3-6-1	120	120
Provision pour dép. des Subv. d'équilibre		(120)	-
Créances sur l'Etat	3-6-2	2 084	1 523
Commissions de gestion à recevoir FONAPRAM		2 449	2 111
Comptes d'attente et de régularisation	3-6-3	6 348	5 068
Subvention PCF		37	37
Commissions de gestion à recevoir ONA		193	80
Commissions de gestion à recevoir FOSDAP		18	-
Commissions de gestion ETAP Autofinancement		6	-
Stock		8	-
TOTAL		14 186	11 791

3-6-1. Etat, subvention d'équilibre à recevoir

Le solde de ce compte correspond au montant des subventions d'équilibre à recevoir de l'Etat au titre du différentiel entre le taux d'intérêt sur les crédits accordés par la banque et les coûts supportés annuellement.

3-6-2. Créance sur l'Etat

Il s'agit des sommes à récupérer de l'Etat dans le cadre de la convention de couverture contre les risques de change relatifs aux emprunts BID et FADES.

3-6-3 : Comptes d'attente et de régularisation Actif

Les comptes de régularisation comportent un « Compte d'ordre Actif » et un « Compte d'ordre passif » servant à enregistrer les opérations de compensations des valeurs remises à l'encaissement. Ils présentent au 31 décembre 2011 des soldes non justifiés.

Désignation	2011	2010
Compte d'ordre actif	3 271	3 044
Compte d'ordre passif	2 637	1 670
Inter-siège contentieux	23	24
Autres comptes de régularisation	417	330
TOTAL	6 348	5 068

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

4. BILAN PASSIF**4-1. Banque Centrale et CCP**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **2 955 KDT** contre **3 435 KDT** au 31 décembre 2010, et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2011	2010
Comptes CCP exploitation	(a)	2 942	3 433
Compte CCP intérêts épargne Toumouh		13	2
TOTAL		2 955	3 435

4-1-1. Compte CCP exploitation

Ces comptes se détaillent comme suit :

Compte CCP 8485-02	2 818
Compte CCP 3127-81	124
TOTAL	2 942

Ces comptes courants postaux de l'exploitation font apparaître des suspens anciens non justifiés et non encore apurés, détaillés comme suit :

Opérations financières non comptabilisées par la BTS	
Encaissements exécutés par la Poste et non comptabilisés	12 573
Décaissements exécutés par la Poste et non comptabilisés	1 052
Opérations Financières comptabilisées mais non exécutées par la Poste	
Encaissements comptabilisés sans figurés sur le relevé de la Poste	7 828
Décaissements comptabilisés sans figurés sur le relevé de la Poste	304

4-2. Dépôts et avoirs des établissements financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **6 285 KDT** contre **3 602 KDT** au 31 décembre 2010, et se détaille comme suit :

Désignation	2011	2010
STB Compte Exploitation	12	12
Compte STB PC Familial	1 221	3 538
Compte BNA (4688 & 4740)	52	52
BNA Marché Monétaire	5 000	-
TOTAL	6 285	3 602

4-3. dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **4 554 KDT** contre **3 173 KDT** au 31 décembre 2010, et se détaille comme suit :

Désignation		2011	2010
Comptes de dépôt	(1)	3 555	2 223
Comptes spéciaux d'épargne		855	746
Autres comptes de dépôts		144	204
TOTAL		4 554	3 173

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

4-3-1. Comptes de dépôt

Ces comptes enregistrent les dépôts créditeurs au niveau de la succursale et se détaillent comme suit:

Désignation	2011	2010
Comptes de dépôts particuliers	2 733	1 499
Comptes Dépôts commercial	612	581
Comptes de dépôts du personnel	210	143
TOTAL	3 555	2 223

4-4. emprunts et ressources spécialesLe solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **574 786 KDT** contre un solde de **522 116 KDT** au 31 décembre 2010, il se détaille comme suit :

Désignation	2011	2010
FONAPRAM	168 743	152 824
Prime investissement / Etat (*)	(29 426)	(25 202)
Dotation de L'Etat pour Financement des microcrédits	219 172	191 415
Sommes versées par l'Etat 26-26	20 000	20 000
Fonds National de L'emploi 21-21 MPJ	141 100	128 100
Ressources PRD	1 100	1 100
Micro crédit OVERSEAS	184	-
Fonds Tuniso- Belge	2 995	2 003
Emprunt FADES	27 856	30 177
Micro crédit OMS	18	18
Micro crédit PDHL	444	444
Ressources Ministère Agriculture MC	10 000	10 000
Ressources BID	4 217	4 350
Dettes rattachées à des emprunts	109	118
Ressources FOSDAP	22 468	20 550
Subvention à recevoir FOSDAP (*)	(21 012)	(17 400)
Ressources ONA	6 618	3 619
Ressources ETAP Autofinancement	200	
TOTAL	574 786	522 116

(*) Les primes d'investissement FONAPRAM et les subventions FOSDAP accordés aux bénéficiaires des crédits sont présentés en soustraction des fonds correspondants mis à la disposition de la banque.

4-5. Autres passifsLe solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **35 334 KDT** contre un solde de **30 984 KDT** au 31 décembre 2010, et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2011	2010 retraité	2010
Provisions pour passifs et charges	(1)	1 055	866	866
Comptes d'attente et de régularisation	(2)	20 750	19 428	19 428
Créditeurs Divers	(3)	13 529	10 690	10 140
TOTAL		35 334	30 984	30 434

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

4-5-1. Provisions pour passifs et charges

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	2011	2010
Provisions pour risque fiscal	337	155
Provisions pour risque divers	718	711
TOTAL	1 055	866

4-5-2. Comptes d'attente et de régularisation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	2011	2010
Comptes d'affectation recouvrement	14 369	13 007
Comptes d'attente auto financement	3 175	3 133
Comptes d'attente subvention	1 553	1 131
Comptes d'attente BCT	308	206
Comptes PCF à débloquer	528	944
Autres comptes d'attente et de régularisation	817	1 007
TOTAL	20 750	19 428

4-5-3. Créiteurs Divers

Le solde de cette rubrique se présente et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2011	2010 retraité	2010
FNG à payer		710	623	623
Assurances à payer	4-5-3-1	2 260	1 623	1 623
Comptes inter siège	4-5-3-2	6 026	4 318	4 318
Etat, impôts et taxes		410	655	655
Personnel, charges à payer		3 660	3 008	2 458
Dettes envers l'Etat	4-5-3-3	463	463	463
TOTAL		13 529	10 690	10 140

4-5-3-1 : Assurances à payer

Les comptes assurances à payer enregistrent les primes retenues sur les bénéficiaires des crédits à payer aux assureurs. Elles sont retenues sur le montant du crédit accordé, ces comptes ne sont pas justifiés.

4-5-3-2 : Comptes inter siège :

Les comptes inter-siège servent à enregistrer entre autre, les opérations de recouvrement des échéances des crédits et les opérations de compensation des effets de commerce, au niveau de l'agence centrale. Ils dégagent des soldes anciens non justifiés. La banque a entamé depuis quelques années des travaux d'apurement et de justification. Ces travaux ne sont pas encore achevés, la situation au 31 décembre 2011 se présente comme suit :

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

Désignation	2011	2010
Inter siège recouvrement fonctionnaires de l'Etat	2	2
financement besoin FDR promoteurs	1 018	1 018
Inter siège PCF journalistes	107	109
Inter siège PCF 2 ^{ème} génération	1 775	1 831
Inter siège PCF 1 ^{ère} génération	386	393
Inter siège trésorerie	2 678	987
Autres comptes inter siège	60	(22)
TOTAL	6 026	4 318

4-5-3-3 Il s'agit des sommes dues à l'Etat dans le cadre de la convention de couverture contre les risques de change relatifs à l'emprunt FADES.

4-6. capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **41 669 KDT** contre **45 509 KDT** au 31 décembre 2010 et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2011	2010 retraité	2010
Capital		40 000	40 000	40 000
Réserves	4-6-1	3 908	3 348	3 348
Résultats reportés	4-6-2	1 344	1 280	1 595
Résultat de l'exercice		(3 583)	572	566
TOTAL		41 669	45 200	45 509

4-6-1 Réserves :

Désignation	2011	2010
Réserves légale	697	589
Réserves pour fonds social	3 210	2759
TOTAL	3 908	3 348

4-6-2 Les résultats reportés enregistrent en 2011 la correction d'une erreur fondamentale de l'ordre de (-309 KDT). Il s'agit de la correction des amortissements constatés durant les exercices antérieurs sur l'ensemble immobilier abritant le siège social, terrain compris (+241). Des indemnités de départ à la retraite relatives aux exercices antérieurs jusque là non prises en charges (-550).

5. ETAT DE RESULTAT

5-1. intérêts et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **11 500 KDT** contre **12 486 KDT** au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

Désignation		2011	2010
Produits des placements	(1)	450	809
Intérêts sur crédits	(2)	11 050	11 677
TOTAL		11 500	12 486

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

5-1-1. Produits des placements

Les produits des placements totalisent **450 KDT** au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

Désignation	2011	2010
Intérêt placement STB	12	8
Intérêt placement BIAT	35	-
Intérêt placement BTKD	113	242
Intérêt placement BCT	8	-
Intérêt placement ATB	12	-
Intérêt placement BH	6	-
Intérêt placement BFT	34	499
Intérêt placement BNA	230	60
TOTAL	450	809

5-1-2. Intérêts sur crédits

Les Intérêts sur crédits totalisent **11 050 KDT** au 31 décembre 2011 se détaillent comme suit :

Désignation	2011	2010
Intérêts sur crédit MT	6 564	5 921
Intérêts post clôture sur crédit MT	-	527
Intérêts sur crédit 21/21	3 315	4 257
Intérêts sur crédit PCF	519	439
Récupération frais sur crédit BID	462	425
Intérêts sur crédit ONA	145	81
Intérêts sur crédit FOSDAP	45	27
Total	11 050	11 677

Durant les exercices comptables antérieurs la banque a toujours constaté parmi ses produits, les intérêts demeurés impayés à la date de clôture mais encaissés courant l'exercice suivant, et ce jusqu'à la date d'arrêtés des états financiers définitifs. Ils s'intitulent « Produits post clôture ». Cette règle comptable prévue par le système comptable des entreprises, n'a pas été observée pour la préparation des états financiers relatifs à l'exercice 2011. Ainsi le résultat net de l'exercice comptable 2011 se trouve minoré de la valeur des produits post clôture. Ce changement dans le traitement des produits de l'exercice est dû à la refonte du système d'information de la banque au début de l'exercice comptable 2012, ce qui n'a pas rendu possible de déterminer avec précision la valeur des produits post clôture et leur impact sur le résultat de l'exercice.

5-2. commissions

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2011	2010
Commissions sur mains levées	13	18
Commissions d'études	2 232	1 382
Commissions de gestion FONAPRAM	338	324
Commissions de gestion lignes micro crédits	819	916
Commissions perçues sur opérations avec la clientèle	64	48
Commissions de gestion ONA	112	63
Commission de gestion FOSDAP	18	-
Commission de gestion ETAP Autofinancement	6	-

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

TOTAL	3 602	2 751
--------------	--------------	--------------

5-3. Gains sur portefeuilles titres commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **13 KDT**. Il s'agit d'un gain de change constaté suite à l'actualisation des fonds BID.

5-4. intérêts courus et charges assimilées

Désignation	2011	2010
Intérêts sur emprunt FADES	1 323	1 437
Intérêts sur emprunt BID	-	20
Autres intérêts	36	18
TOTAL	1 359	1 475

5-5. Dotations aux provisions et résultats des corrections

Désignation	2011	2010
Dotation aux provisions CMT	1 829	417
Dotation aux provisions 21-21	1 418	546
Dotation aux provisions collective	1 064	-
Dotation aux provisions PCF	(213)	(68)
Dotation aux provisions pour risques	309	(157)
Dotation aux provisions pour titres participation	-	65
Dotation aux provisions clients Agence	481	146
TOTAL	4 888	949

5-6. Frais de personnel

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **8 987 KDT** contre **7 991 KDT** au 31 décembre 2010 et se détaille ainsi:

Désignation	2011	2010 retraité	2010
Salaires, primes et appointements	7 125	6 256	6 256
Charges Sociales	1 328	1 126	1 126
Assurances Groupe	183	233	233
Tickets restaurants	158	180	180
Dotation aux provisions Congés payés et prêts	107	108	108
Provision pour départ à la retraite	66	66	-
Autres frais	20	22	22
TOTAL	8 987	7 991	7 925

5-7. Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **2 939 KDT** contre **3 455 KDT** au 31 décembre 2010 et se détaille ainsi :

Désignation	2011	2010
Entretien et réparation	210	196

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

Frais de suivi de recouvrement et de contentieux	804	1 068
Honoraires et autres services	270	256
Publicité et relation publiques	99	431
Loyers	320	341
Fournitures	178	144
Fournitures non stockées	362	401
Nettoyages et gardiennages	213	330
Impôts et taxes	240	197
Voyages et déplacements	33	36
Autres	210	55
TOTAL	2 939	3 455

5-8. Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires :

Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

Désignation	2011	2010
Restitution ou Avance sur TFP	75	55
Produit net sur cession d'immobilisation	171	-
Récupération loyer et charges connexes / BNA	-	-
Pénalités de retard sur remboursement FONAPRAM	(18)	(35)
Autres Gains Ordinaires	12	33
TOTAL	240	53

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN**6-1. Cautions, avals et autres garanties donnés**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **84 KDT** contre le même solde au 31 décembre 2010, et représente les cautions données par la banque aux promoteurs.

6-2. Engagements de financement donnés

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **33 586 KDT** et se détaille comme suit :

Désignation	2011	2010
Engagement BTS CMT	16 622	14 004
Engagement BTS dotation	7 685	6 354
Engagement BTS 21-21	8 955	6 692
Engagement BTS FOSDAP	-	12
Engagement BTS ONA	50	133
Engagement BTS BID	274	1 054
TOTAL	33 586	28 249

6-3. Engagements sur titres:

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **695 KDT** et représente les montants des participations non encore libérées .ce solde se détaille comme suit :

Désignation	2011	2010
-------------	------	------

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

Participation non libérée sur les titres SODINO	695	695
TOTAL	695	695

6-4. Garanties reçues

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à **449 198 KDT** et représente les garanties reçues du Fonds National de Garantie au titre des crédits micro-projets et PC familial, ainsi que les crédits accordés sur les dotations de l'Etat jusqu'au 31/12/2011.

Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	2011	2010
Garantie reçue FNG/ MPJ & PCF	307 905	263 558
Garantie reçue sur dotation	141 293	122 204
TOTAL	449 198	385 762

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS
Tableau de détermination du résultat fiscal
Exercice 2011
(Exprimé en KDT)

	31/12/2011	31/12/2010
I- PRODUITS		
PR1 Intérêts et revenus assimilés	11 500	12 486
PR2 Commissions (en produits)	3 602	2 751
PR3 Gains sur différence de change	12	104
PR7 Autres produits d'exploitation	2	2
PR8 Gain provenant des autres éléments ordinaires	240	0
PR9/CH10 Gain provenant des éléments extra ordinaires	-	53
TOTAL DES PRODUITS	15 356	15 396
II- CHARGES		
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	1 358	1 475
CH2 Commissions encourues	-	-
CH3 Pertes sur différence de change	11	8
CH6 Frais de personnel	8 987	7 924
CH7 Charges générales d'exploitation	2 938	3 455
CH4 Dotations aux provisions	4 887	949
CH8 Dotations aux amortissements	740	738
PR8/CH9 Perte provenant des éléments ordinaires	-	-
TOTAL DES CHARGES	18 923	14 550
III- RESULTAT COMPTABLE	(3 567)	846
RESULTAT COMPTABLE AVANT SUBVENTION (PROFIT)	(3 567)	846
SUBVENTION D'EQUILIBRE	-	-
RESULTAT COMPTABLE APRES SUBVENTION (BENEFICE)	(3 567)	846
REINTEGRATION PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES	-	-
REINTEGRATION DES CHARGES	690	323
DEDUCTION DES PRODUITS	70	368
RESULTAT FISCAL (BENEFICE)	(2 947)	801
IMPOT = 35% DU BENEFICE BRUT	16	280
IV- RESULTAT NET	(3 583)	566

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

CLASSIFICATION DES ACTIFS DE LA BANQUE ET DETERMINATION DU RATIO DE SOLVABILITE**1-1. Classification des actifs***(En KDT)*

AC1 - CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TRESORERIE GENERALE DE TUNISIE	31décembre		% Risque	Actifs pondérés	
	2011	2010		2011	2010
CAISSE	54	53	0%	-	-
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE ET A L'ETRANGER	-	-		-	-
COMPTES ORDINAIRES DINARS ET DEVICES	514	378	0%	-	-
EN DINARS	514	378	0%	-	-
EN DEVICES	-	-	0%	-	-
CREANCES RATTACHEES	-	-	0%	-	-
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX	2 835	2 876	0%	-	-
COMPTES ORDINAIRES	2 835	2 876	0%	-	-
PROVISIONS	-	-	0%	-	-
TOTAL	3 403	3 307		-	-

AC2 - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	31décembre		% Risque	Actifs pondérés	
	2011	2010		2011	2010
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	8	7	20%	1,40	1,40
BCT	-	-	20%	-	-
COMPTES DE PRETS	-	-	20%	-	-
EN DINARS	-	-	0%	-	-
EN DEVICES	-	-	20%	-	-
CREANCES RATTACHEES	-	-	20%	-	-
COMPTES ORDINAIRES BANQUES	8	7	20%	1,40	1,40
COMPTES NOSTRI	8	7	20%	1,40	1,40
EN DEVICES	-	-	20%	-	-
PRETS INTERBANCAIRES	3 301	9 001	20%	1 800,20	1 800,20
PRETS NON MATERIALISES PAR DES TITRES DU MARCHE INTERBANCAIRE	-	-	20%	-	-
PRETS NON MATERIALISES PAR DES TITRES DU MARCHE INTERBANCAIRE	3 000	9 000	20%	1 800,00	1 800,00
EN DINARS	-	-	20%	-	-
EN DEVICES	-	-	20%	-	-
CREANCES RATTACHEES	1	1	20%	0,20	0,20
AC2.B - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	-	-	20%	-	-
ORGANISMES FINANCIERS SPECIALISES	-	-	20%	-	-
COMPTES DE PRETS	-	-	20%	-	-
CREANCES RATTACHEES	-	-	20%	-	-
TOTAL	3 309	9 008		1 801,60	1 801,60

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

AC3 - CREANCES SUR LA CLIENTELE	31décembre		% Risque	Actifs pondérés	
	2011	2010		2011	2010
COMPTES DEBITEURS	1 113	357	100%	1 113	357
COMPTES ORDINAIRES	1 113	357	100%	1 113	357
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	350 464	297 238	100%	350 464	297 238
ENCOURS EN PORTEFEUILLE	371 775	314 758	100%	371 775	314 758
INTERETS A RECEVOIR	1 524	1 157	100%	1 524	1 157
INTERETS CONSTATES D'AVANCE	-	(438)	100%	-	(438)
INTERETS ET AUTRES PRODUITS RESERVES	(22 835)	(18 239)	100%	(22 835)	(18 239)
AUTRES CREDITS	7 603	6 250	100%	7 603	6 250
Crédits au personnel	7 603	6 250	100%	7 603	6 250
PROVISIONS SUR CREDITS A LA CLIENTELE	(20 418)	(15 838)	100%	(20 418)	(15 838)
CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	295 721	285 331	0%	-	-
Dotations FONAPRAM	134 911	118 947	0%	-	-
Lignes financement micro crédits ONG	160 810	166 384	0%	-	-
T O T A L	634 483	573 338		338 762	288 007

AC5 - PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	31décembre		% Risque	Actifs pondérés	
	2011	2010		2011	2010
AC5.A - TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	100%	-	-
AC5.B - TITRES DE PARTICIPATION	3 104	3 104	100%	3 104	3 104
SOCIETE SIBTEL	69	69	100%	69	69
SIDCO	365	365	100%	365	365
SODINO SICAR	2 084	2 084	100%	2 084	2 084
SODIS SICAR	391	391	100%	391	391
FRDCM	175	175	100%	175	175
S.TUNISIENNE DE GARANTIE	20	20	100%	20	20
CREANCES RATTACHEES	-	-	100%	-	-
PROVISION POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATIONS	(213)	(213)	100%	(213)	(213)
T O T A L	2 891	2 891		2 891	2 891

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

AC6 - VALEURS IMMOBILISEES	31décembre		% Risque	Actifs pondérés	
	2011	2010		2011	2010
AC6.A - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	251	256	100%	256	251
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	482	482	100%	482	482
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	229	229	100%	229	229
LOGICIELS INFORMATIQUES	227	227	100%	227	227
FONDS DE COMMERCE	26	26	100%	26	26
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(231)	(226)	100%	(226)	(231)
AMORTISSEMENTS LOGICIELS INFORMATIQUES	(226)	(223)	100%	(223)	(226)
AMORTISSEMENTS FONDS DE COMMERCE	(5)	(3)	100%	(3)	(5)
AC6.B - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 060	7 152	100%	7 152	7 060
IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	12 199	12 174	100%	12 174	12 199
IMMEUBLES	5 608	7 047	100%	7 047	5 608
MATERIEL INFORMATIQUE	955	696	100%	696	955
MATERIEL DE TRANSPORT	1 572	1 949	100%	1 949	1 572
MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU	726	648	100%	648	726
AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS	1 899	1 834	100%	1 834	1 899
TERRAINS	1 439	-	100%	-	1 439
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(5 139)	(5 022)	100%	(5 022)	(5 139)
TOTAL	7 311	7 408		7 408	7 311

AC7 - AUTRES ACTIFS	31décembre		% Risque	Actifs pondérés	
	2011	2010		2011	2010
INTERSIEGES	-	-	100%	-	-
ETAT IMPOT ET TAXES	256	297	0%	-	-
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	2 285	2 034	100%	2 285	2 034
SUBVENTION A RECEVOIR FOSDAP	21 012	17 400	0%	-	-
PRIME D'INVESTISSEMENT ETAT	29 426	25 202	0%	-	-
ETAT SUBVENTION D'EQUILIBRE	120	120	0%	-	-
CREANCE SUR L'ETAT	2 084	1 523	0%	-	-
COMMISSIONS DE GESTION A RECEVOIR FONAPRAM	2 449	2 111	0%	-	-
SUBVENTION PCF	37	37	0%	-	-
COMMISSIONS DE GESTION A RECEVOIR ONA	217	80	0%	-	-
COMPTES DE STOCKS	8	-	100%	8	-
COMPTE DE REGULARISATION	6 850	5 589	100%	6 850	5 589
TOTAL	64 744	54 393		9 143	7 623

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

PASSIFS EVENTUELS	31décembre		% Risque	Actifs pondérés	
	2011	2010		2011	2010
HB1 - CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNEES	84	84	50%	42	42
EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	84	84	50%	42	42
HB2 - CREDITS DOCUMENTAIRES	-	-	50%	-	-
HB3 - ACTIFS DONNES EN GARANTIES	-	-	0%	-	-
TOTAL	84	84		42	42

ENGAGEMENTS DONNES	31décembre		% Risque	Actifs pondérés	
	2011	2010		2011	2010
HB-4 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES	33 586	28 249		33 586	28 149
A- EN FAVEUR D'ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	-	-	100%	-	-
B - EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	33 586	28 249		33 586	28 249
CREDITS NOTIFIES ET NON UTILISES	25 901	20 708	100%	25 901	20 708
DOTATIONS FONAPRAM NOTIFIEES ET NON UTILISEES	7 685	7 541	0%	7 685	7 541
HB-5 : ENGAGEMENTS SUR TITRES	695	695	100%	695	695
ENGAGEMENTS DONNES SUR TITRE	-	-	100%	-	-
- PARTICIPATIONS NON LIBEREES	695	695	100%	695	695
TOTAL ENGAGEMENTS DONNEES	34 281	28 944		34 281	28 944

ENGAGEMENTS RECUS	31décembre		% Risque	Actifs pondérés	
	2011	2010		2011	2010
HB-7 : GARANTIES RECUES	307 905	263 558		307 905	263 558
GARANTIES RECUS DE L'ETAT	307 905	263 558	100%	307 905	263 558
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	307 905	263 558		307 905	263 558

RISQUES ENCOURUS	442 601	415 731		58 187	65 618
-------------------------	----------------	----------------	--	---------------	---------------

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

1-2. Détermination des fonds propres nets de la banque**DETERMINATION DES FONDS PROPRES NET**

Rubriques	Montants au 31.décembre (en KDT)	
	2011	2010
I) Fonds Propres Nets de Base		
F) Fonds propres de Base	41 669	45 509
1) Capital ou dotation	40 000	40 000
2) Réserves hors réserves de réévaluation	698	589
3) Fonds social constitué par affectation de résultat	3 210	2 759
4) Report à nouveau	1 344	1 595
5) Résultats non distribués de l'exercice ou arrêtés à des dates intermédiaires	(3 583)	566
6) Provisions non affectées à des risques ou à des charges probables		
G) Eléments à déduire		
1) Part non libérée du capital ou de la dotation non versée		
2) Rachat par la banque de ses propres titres		
3) Report à nouveau débiteur		
4) Résultats déficitaires en instance d'approbation		
5) Non-valeurs nettes d'amortissements		
6) Provision requise et non constituée		
H) FONDS PROPRES NETS	41 669	45 509
II) Fonds Propres Complémentaires		
I) Fonds propres complémentaires de premier niveau	-	-
1) Réserves de réévaluation		
2) Subvention non remboursable		
3) Réserve latente sur les opérations de leasing		
4) Plus value latente sur les titres de placement avec une décote de 55%		
5) Prêts Participatifs		
6) Obligations non convertibles en actions		
7) Comptes courants associés répondant aux conditions fixées au point 5 de l'article 5		
8) Titres et emprunts répondant aux conditions fixées au point 5 de l'article 5		
J) Fonds propres complémentaires de deuxième niveau	20 835	22 755
1) Titres et emprunts subordonnés répondant aux conditions fixées au point 6 de l'article (fonds 21-21)	20 835	22 755
K) FONDS propres Complémentaires (I+J)	20 835	22 755

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

1-3. Détermination du ratio de solvabilité**FONDS PROPRES NETS**

Rubriques	Montants au 31décembre	
	2011	2010
H) Fonds propres nets de base	41 669	45 509
K) Fonds propres complémentaires	20 835	22 755
L) FONDS PROPRES NETS (H+K)	62 504	68 264

RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES (ratio minimum requis = 8%)

Rubriques	Montants au 31décembre	
	2011	2010
L) Fonds propres nets	62 504	68 264
E) Risques encourus	85 179	65 618
M) Ratio de couverture des risques (L/E)*100	73,38%	104,03%

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

**RISQUES ENCOURUS PAR LA BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE SUR SES ENGAGEMENTS
AU 31 DECEMBRE 2011**

Risques relatifs aux microprojets	16 641
Risques relatifs aux crédits pc familial	1 103
Risques relatifs aux crédits accordés par l'agence centrale	1 026
Risques latents lies aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier	1 064
Total des risques encourus au 31 Décembre 2011 (1)	19 834
Provisions constituées au titre des risques encourus au 31 Décembre 2011 (2)	19 834
Ecart (1) - (2)	0

VI- ETAT DE COUVERTURE DES RISQUES ENCOURUS PAR LES PROVISIONS CONSTITUEES AU 31 DECEMBRE 2011

1-1. Les crédits de micro projets

1.1.1- Critères de classification

La banque procède au provisionnement automatique des crédits individuels en fonction du nombre de jours d'impayés. Le provisionnement est effectué par client indépendamment de l'identité du client et de sa situation.

La banque procède par conséquent à une classification sur la base de l'antériorité des impayés. Cette classification ne fait pas l'objet d'une appréciation sur la base des autres critères qualitatifs.

Les délais relatifs à l'antériorité des impayés retenus comme base de détermination automatique des classes se présentent comme suit :

- **Classe "0" ou Actifs courants** : sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral se fait dans les délais.
- **Classe "1" ou Actifs nécessitant un suivi particulier** : font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et dont l'antériorité des impayés est inférieure à 90 jours.
- **Classe "2" ou Actifs incertains** : font partie de la classe 2, tous les actifs se caractérisent par l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal supérieur à 90 jours sans excéder 180 jours.
- **Classe "3" ou Actifs préoccupants** : Cette classe comprend les actifs présentant de retards de paiements des intérêts ou des principaux supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.
- **Classe "4" ou Actifs compromis** : font partie de la classe 4 : les créances pour lesquelles les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 360 jours.
- **Classe "5"** : est classé en classe "5" lorsqu'il est en contentieux et ce quelle que soit l'antériorité de l'impayé du client.

Les clients ayant fait l'objet d'une consolidation, d'un arrangement ou d'un rééchelonnement sont maintenus dans leur classe antérieure à cette opération et ne sont reclassés que dans le cas du respect du nouvel échéancier de remboursement.

1.1.2- Détermination des garanties à retenir

Les garanties retenues pour le calcul des provisions requises sont :

- Les garanties reçues de l'Etat pour la dotation accordée aux clients pour les crédits éligibles au FONAPRAM.
- Les couvertures accordées par le Fonds National de Garantie (FNG) pour tous les crédits donnés par la banque.

1.1.3-Détermination des provisions

Les provisions sur les crédits classées sont déterminées sur la base des taux minima par classe d'actif tels que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 et la note aux banques n° 93-23 du 30/07/1993.

Les taux se présentent comme suit :

- au moins égales à 20% pour les actifs de la classe 2 ;
- au moins égales à 50% pour les actifs de la classe 3 ;
- et égales à 100% pour les actifs de la classe 4.

Il est à signaler que l'application de ces taux est accompagnée d'un abattement de 90% qui correspond à la couverture accordée par le FNG sur tous les crédits accordés par la BTS.

1.1.4-Provisions constituées

Les provisions constituées par la banque pour la couverture des risques sur les engagements de micro projets se présentent comme suit :

*a. RELATIONS ORDINAIRES**(En KDT)*

Classe 2010	Libellé	Données 2011	Données 2010
	Nombre de relations ordinaires	25 792	26 770
	Engagements ordinaires	128 652	88 699
0	FNG	82 154	79 829
	Garanties admises	118 822	72 316
	Agios réservés	-	0
	Provision constituée	88	148

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

(En KDT)

Classe 2010	Libellé	Données 2011	Données 2010
1	Nombre de relations ordinaires	6 987	5 742
	Engagements ordinaires	49 648	31 111
	FNG	32 008	28 000
	Garanties admises	45 774	27 090
	Agios réservés	357	240
	Provision constituée	33	37
2	Nombre de relations ordinaires	3 898	2 733
	Engagements ordinaires	27 239	13 282
	FNG	17 297	11 954
	Garanties admises	25 128	11 546
	Agios réservés	524	332
	Provision constituée	369	323
3	Nombre de relations ordinaires	6 197	3 220
	Engagements ordinaires	37 157	12 384
	FNG	23 508	11 146
	Garanties admises	34 341	10 976
	Agios réservés	1 274	578
	Provision constituée	1 252	662
4	Nombre de relations ordinaires	15 563	11 976
	Engagements ordinaires	54 648	21 506
	FNG	33 979	19 355
	Garanties admises	50 626	19 275
	Agios réservés	5 463	2 434
	Provision constituée	3 784	2 195

La situation récapitulative se présente comme suit :

(En KDT)

Libellé	Données 2011	Données 2010
Nombre de relations ordinaires	58 437	50 441
Engagements ordinaires	297 343	166 982
FNG	188 946	150 284
Garanties admises	274 691	141 203
Agios réservés	7 618	3 585
Provision constituée	5 526	3 365

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

*b. RELATIONS CONTENTIEUSES**(En KDT)*

Libellé	Données 2011	Données 2010
Nombre de relations contentieuses	45 385	31 190
Engagements contentieux	164 649	106 582
FNG	105 426	95 924
Garanties admises	152 462	95 468
Agios réservés	15 217	13 440
Provision constituée	11 238	10 059

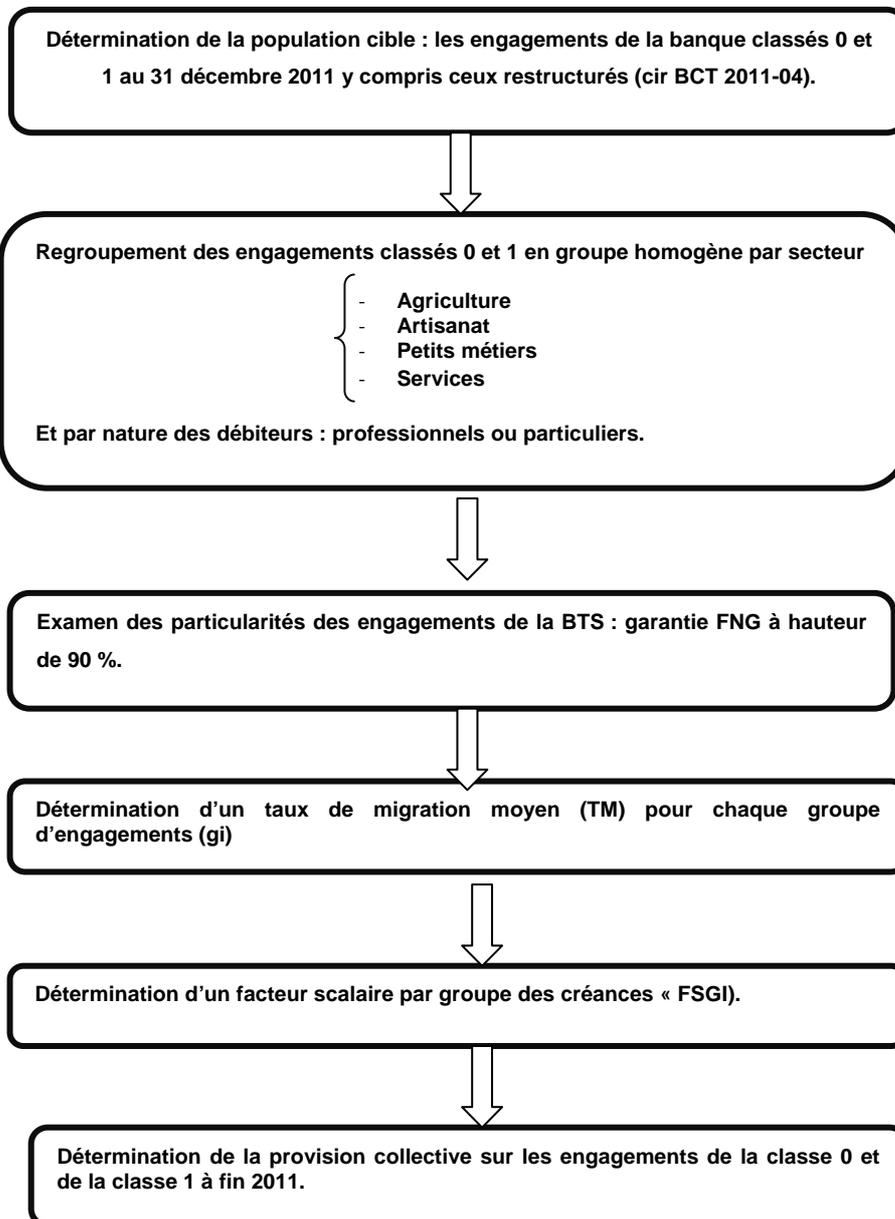
1-2. Les crédits PC Familial

Les provisions sur crédits PCF sont calculées en application stricte des dispositions de la circulaire n°91-24 relative à la classification des créances et au calcul des provisions et ce, uniquement sur les montants non couverts par le Fonds National de Garantie, soit 10% de la créance.

Les provisions constituées par la banque pour la couverture des risques sur les engagements crédits PC Familial se présente comme suit :

Classe	Impayés	A échoir	Total engagement	Provision
0	0	4 079	4 079	0
1	74	937	1 011	0
2	78	241	319	6
3	121	149	270	14
4	10 218	611	10 829	1 083
Total	10 491	6 017	16 508	1 103

VII- PROVISIONS COLLECTIVES RELATIVES AUX RISQUES LATENTS LIES AUX ENGAGEMENTS COURANTS ET CEUX NECESSITANT UN SUIVI PARTICULIER



I. DETERMINATION DE LA POPULATION CIBLE

La population cible couvre les engagements de la BTS relatifs à la classe 0 et à la classe 1 au 31 décembre 2011.

Eu égard aux spécificités de la BTS, seuls les engagements dont le risque est supporté par la banque sont pris en considération dans la détermination de la population cible.

En effet, à l'exception des engagements de l'agence centrale, le fonds national de garantie (FNG) supporte à lui seul le risque de non recouvrement de 90% des autres engagements de la banque relatifs aux microprojets et PC. Familial.

Les engagements classés 0 et 1 à fin 2011 se présentent comme suit :

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

Classe	Engagement total (1)	FNG (2)	Engagement BTS (1) – (2)	Nombre de relations
0	92 668 075	83 401 267	9 266 807	30 367
1	35 474 231	31 926 808	3 547 423	6 814
Total	128 142 306	115 328 075	12 814 230	37 181

II. REGROUPEMENT DES ENGAGEMENTS CIBLES EN GROUPE HOMOGENES

L'ensemble des engagements identifiés au niveau de la population cible ont été regroupés par nature de débiteur et par secteur d'activité.

Engagements sur les professionnels classe 0 et 1 : microprojets		Engagements sur les particuliers : PC. Familial + consommation	
Secteur	Engagements (0 et 1) en	Nature	Engagements (0 et 1) en DT
Agriculture	837 985	PC. familial	509 013
Artisanat	195 140		
Petits Métiers	2 987 411		
Services	8 284 682		
Total	12 305 217		
		Nature	Engagements (0 et 1) en DT
		Agence centrale (consommation)	1 259 314

III. DETERMINATION D'UN TAUX DE MIGRATION MOYEN POUR CHAQUE GROUPE

L'objectif est de déterminer la fréquence de la migration d'une année à une autre des relations classées (classe 0 et 1) aux classes 2, 3 et 4 telles qu'elles ont été définies par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991.

La période retenue par la banque pour la détermination, du taux de migration moyen a couvert les trois intervalles suivants : 2008/2009 - 2009/2010 – 2010/2011.

La détermination du taux de migration moyen a aboutit aux valeurs suivantes :

☛ Crédits pour les Microprojets

Secteur	Taux de Migration			Taux de Migration Moyen
	Année 08-09-	Année 09-10	Année 10-11	
Agriculture	36,31%	38,94%	64,16%	46,47%
Artisanat	44,23%	34,70%	56,39%	45,11%
Petits Métiers	39,01%	32,79%	55,25%	42,35%
Services	18,57%	17,07%	32,95%	22,86%

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

☛ **Crédits pour le PC familial**

Secteur	Taux de Migration			Taux de Migration Moyen
	Année 08-09-	Année 09-10	Année 10-11	
Consommation	3,00%	3,90%	6,77%	4,56%

☛ **Crédit à la consommation au niveau de l'Agence centrale**

Secteur	Taux de Migration			Taux de Migration Moyen
	Année 08-09-	Année 09-10	Année 10-11	
Consommation	21,84%	0,37%	41,92%	21,38%

IV. DETERMINATION D'UN FACTEUR SCALAIRE PAR GROUPE DE CREANCES

En vue de tenir compte de la conjoncture exceptionnelle observée en 2011, un coefficient multiplicateur a été arrêté pour ajuster

le taux de migration moyen précédemment déterminé.

Ce coefficient se présente comme suit :

☛ **Crédits pour les Microprojets**

Secteur	Facteur Scalaire
Agriculture	1,816
Artisanat	0,957
Petits Métiers	0,962
Services	1,150

☛ **Crédits pour le PC familial**

Secteur	Facteur Scalaire
Consommation	1,686

☛ **Crédit à la consommation au niveau de l'Agence centrale**

Secteur	Facteur Scalaire
Consommation	0,920

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

V. ESTIMATION DU TAUX DE PROVISION MOYEN

Un taux de provision moyen a été déterminé pour chaque secteur :

☛ Crédits pour les Microprojets

Secteur	2008/2009	2009/2010	2010/2011	TPgM
Agriculture	53,75%	52,44%	69,36%	58,52%
Artisanat	46,86%	45,58%	50,71%	47,72%
Petits Métiers	43,77%	42,49%	49,27%	45,18%
Services	41,92%	43,57%	56,70%	47,40%

☛ Crédits pour le PC familial

Secteur	2008/2009	2009/2010	2010/2011	TPgM
Consommation	4,56%	4,85%	4,29%	4,57%

☛ Crédit à la consommation au niveau de l'Agence centrale

Secteur	2008/2009	2009/2010	2010/2011	TPgM
Consommation	0,00%	14,80%	28,61%	14,47%

VI. DETERMINATION DE LA PROVISION COLLECTIVE SUR LES ENGAGEMENTS 0 ET 1 FIN 2011

Le calcul des taux de la provision collective à appliquer par groupe homogène de créance a abouti à des taux nettement supérieurs aux taux minimum fixés par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 02 Mars 2012.

Ainsi compte tenu des particularités du portefeuille des créances, la Banque a opté par conséquent à l'application des taux minimum fixés par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 02 Mars 2012.

Le taux de la provision collective calculé et celui appliqué par groupe homogène se présentent comme suit :

Secteur	Valeur des engagements 0 et 1 fin 2011 (1)	Taux moyen de migration (2)	Facteur scalaire (3)	Taux de provision global Calculé (4)	Taux de provision global Appliqué (5)	Valeur de Provision collective constatée (6)=1*2*3*5
Engagements sur les Professionnels						
...Agriculture	837 985	46,47%	1,82	58,52%	20%	141 746
...Artisanat	195 140	45,11%	0,96	47,72%	20%	16 901
...Petits Métiers	2 987 411	42,35%	0,96	45,18%	25%	303 604
...Services	8 284 682	22,86%	1,15	47,40%	25%	544 490
Sous total (1)	12 305 217					1 006 778
Engagements sur les particuliers						
... PC. Familial	509 013	4,56%	1,69	6,77%	20%	7 845

Banque Tunisienne de Solidarité

Etats financiers au 31 Décembre 2011 et rapports des commissaires aux comptes

...consommations	1 259 314	21,38%	0,92	28.61%	20%	49 540
Sous total (2)	1 768 327					57 386
Total	14 073 544					1 064 163

La provision collective déterminée en appliquant le taux de provision global calculé par la banque tunisienne de solidarité s'élève au 31 décembre 2011 à 2 109 689 et se détaille comme suit :

Secteur	Valeur des engagements 0 et 1 fin 2011 (1)	Taux moyen de migration (2)	Facteur scalaire (3)	Taux de provision global Calculé (4)	Taux de provision global Appliqué (5)	Valeur de Provision collective constatée (6)=1*2*3*4
Engagements sur les Professionnels						
...Agriculture	837 985	46,47%	1,82	58,52%	20%	414 748
...Artisanat	195 140	45,11%	0,96	47.72%	20%	40 327
...Petits Métiers	2 987 411	42,35%	0,96	45.18%	25%	548 739
...Services	8 284 682	22,86%	1,15	47.40%	25%	1 032 353
Sous total (1)	12 305 217					2 036 167
Engagements sur les particuliers						
... PC. Familial	509 013	4,56%	1,69	6.77%	20%	2 656
...consommations	1 259 314	21,38%	0,92	28.61%	20%	70 866
Sous total (2)	1 768 327					73 522
Total	14 073 544					2 109 689

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons audité le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers de La Banque Tunisienne de Solidarité « BTS » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces Etats Financiers font ressortir un total net du Bilan s'élevant à **665 583 KDT**, un résultat net de l'exercice déficitaire de **3 583 KDT** et une variation négative des flux de trésorerie de l'ordre de **7 806 KDT**.

I. RESPONSABILITE DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION DANS L'ETABLISSEMENT ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les organes de Direction et d'Administration de votre Banque sont responsables de l'établissement **et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables** tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II. RESPONSABILITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la Banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

III. CLASSEMENT DES ACTIFS ET EVALUATION DES RISQUES

- 3.1** Nous avons procédé, conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 et celles l'ayant modifiée ou complétée, à la vérification du classement des actifs de la Banque Tunisienne de Solidarité et à l'évaluation des risques relatifs à ses engagements au 31 Décembre 2011.
- 3.2** Le classement des actifs de la Banque Tunisienne de Solidarité a été effectué conformément aux circulaires de la banque centrale et aux usages pratiqués dans le secteur bancaire. Ainsi, les actifs classés de la Banque Tunisienne de Solidarité s'élèvent, au 31 Décembre 2011, à **358 811 KDT** dont **273 624 KDT** au titre des engagements hors bilan.
- 3.3** La provision collective déterminée par la Banque Tunisienne de Solidarité, au terme de l'exercice audité, en application des dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2012-02 du 11 janvier 2012 s'élève à **1 064 KDT**.
- 3.4** L'appréciation des risques relatifs aux engagements de la Banque Tunisienne de Solidarité a été opérée au cas par cas pour tous les engagements de la banque au 31 Décembre 2011 sur la base des documents disponibles.
- 3.5** Les risques relatifs aux engagements de la Banque Tunisienne de Solidarité, au terme de l'exercice audité, sont évalués à **19 834 KDT**. A ce titre, des provisions d'égale montant sont constituées.
- 3.6** Au 31 Décembre 2011, les fonds propres de la Banque Tunisienne de Solidarité couvrent **73,38 %** de ses actifs classés.

IV. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Sur la base de notre audit, les états financiers ci-joints annexés appellent de notre part les réserves suivantes :

- 4-1.** Comme il est indiqué dans les notes aux états financiers (note **3-3**, page 22), le rapprochement entre les données de l'application informatique de gestion des micros projets et des crédits PC Familial d'une part, et les données du logiciel comptable d'autre part, fait ressortir, au 31 décembre 2011, un écart positif de **924 KDT** et un écart négatif de **309 KDT**. Par conséquent, nous ne pouvons pas estimer l'impact de l'apurement de ces écarts sur les éléments des états financiers.
- 4-2.** Comme il est indiqué dans les notes aux états financiers (notes **3-1-1** & **4-1-1** page 21 & 28), les comptes courants postaux débiteurs et créditeurs dont les soldes respectifs, au terme de l'exercice audité, s'élèvent à **2 804 KDT** et **2 942 KDT** font apparaître des suspens de rapprochement en faveur et en défaveur de la Banque Tunisienne de Solidarité respectivement de **52 948 KDT** et de **51 376 KDT**. Les dits suspens ont donné lieu à la constitution par la Banque des provisions à hauteur de **467 KDT**, dont **27 KD** au titre de l'exercice 2011. Ainsi, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact éventuel de la justification et de l'apurement de ces suspens sur les éléments des états financiers de la Banque.
- 4-3.** L'état de rapprochement du compte « STB - PC Familial » n'a pas été arrêté au 31 décembre 2011. A cette date, ce compte fait apparaître un solde comptable créditeur de **1 221 KDT** contre un solde créditeur sur relevé bancaire de **11 KDT**. Nos travaux d'audit ne nous ont pas permis de nous assurer de la réalité du solde comptable. C'est ainsi que l'apurement des suspens du compte « STB - PC Familial » pourrait avoir un impact significatif sur les éléments des états financiers.

4-4. Ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers, note 3-6 et note 4-5-3 (page 27 et page 31) :

- d'une part, les comptes d'ordres actifs et passifs et les comptes assurances et assurances à payer dégagent des soldes non justifiés et non encore apurés ;
- D'autre part, les comptes « inter-siège » présentent des soldes débiteurs et créditeurs non encore apurés, ils s'élèvent respectivement au 31 décembre 2011, à **23 KDT** et **6 026 KDT**. Ces comptes font apparaître des suspens à la fois débiteurs et créditeurs pour lesquels la banque a entamé depuis quelques années des travaux de justification et d'assainissement, qui ont permis de ramener les suspens nécessitant des travaux d'apurement supplémentaires à la date de clôture de l'exercice 2011, à **115 332 KDT** au débit et **121 334 KDT** au crédit.

L'impact éventuel de la justification et de l'apurement des suspens et des soldes de ces comptes sur les éléments des états financiers, ne peut pas être estimé au stade actuel avec précision.

4-5. Comme il est indiqué dans les notes aux états financiers (note 5-1-2, page 34), la Banque n'a pas identifié lors de l'arrêté de ses états financiers de l'exercice 2011, les événements postérieurs à la clôture de l'exercice relatifs aux crédits, qui peuvent rendre nécessaire l'ajustement des intérêts impayés et des provisions sur les créances classées, ou entraîner une information complémentaire conformément aux dispositions de la NCT 14 « Eventualités et événements postérieurs à la clôture de l'exercice ». Cette situation constitue une limitation de l'étendue de nos travaux d'audit, elle ne nous a pas permis de déterminer avec précision la valeur des produits post clôture et leur impact sur le résultat net de l'exercice. Ces mêmes produits post clôture s'élevaient pour l'exercice précédent à **527 KDT**.

V. A notre avis, et sous réserves des situations décrites aux paragraphes 4.1 à 4.5 ci-dessus et de l'incidence qu'elles pourraient avoir sur les comptes, les Etats Financiers de la Banque Tunisienne de Solidarité arrêtés au 31 décembre 2011, sont sincères et réguliers dans tous leurs aspects significatifs et donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

VI. Note en post opinion

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée nous aimerions attirer votre attention sur le point suivant :

Le calcul conformément à la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 02 mars 2012 des taux de la provision collective à appliquer par groupe homogène de créance a abouti à des taux nettement supérieurs aux taux minimums fixés par cette note. La Banque a opté par conséquent à l'application des taux minimums. Cette option a eu pour effet de réduire le montant de la provision collective comptabilisée parmi les charges de l'exercice.

VII. Vérifications et informations spécifiques

7.1- Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.

7.2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société à la réglementation en vigueur.

7.3- En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales et de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle

interne. Nous avons relevé, sur la base de notre examen, l'existence de certaines défaillances susceptibles d'impacter cette efficacité, elles sont déjà signalées au niveau de notre rapport sur le système de contrôle interne tel que communiqué à la Direction Générale de la Banque. Les principales défaillances constatées tournent autour des deux points suivants :

- La non intégration de l'application informatique relative à la gestion des crédits avec celle dédiée à la comptabilité impliquant parfois, une discordance entre les informations produites ;
- L'absence d'un paramétrage de l'information permettant d'identifier et d'enregistrer les données relatives aux crédits accordés par nature de source de financement, ce qui ne permet pas à la banque de connaître avec précision les recouvrements, les impayés ainsi que les produits et les agios par nature de source de fonds et augmente le risque du non respect de certaines obligations vis-à-vis des bailleurs de fonds.

Les co-commissaires aux comptes

Groupement

DDF – AUDIT

Sélim FRIAA

Cabinet Houcine GAMRA

Houcine GAMRA

IMAC

Abderrazek SOUEI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes relative à l'exercice clos le 31 décembre 2011, qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire et en application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES

Votre conseil d'administration ne nous a pas avisés de l'existence, au titre de l'exercice 2011, de conventions entrant dans le cadre de celles prévues par lesdits articles.

II- OPERATIONS REALISEES RELATIVES A DES CONVENTIONS ANTERIEURES

L'exécution des conventions conclues par la BTS pour la gestion de la ligne de financement des micro-crédits et celle pour la gestion des ressources FONAPRAM s'est poursuivie. Les principaux volumes réalisés au cours de l'exercice 2011 se détaillent ainsi :

- Le montant des commissions perçues par la BTS au titre de la gestion de la ligne de financement micro-crédits allouée par l'Etat s'élève à **819 KDT** ;
- Le montant des commissions perçues par la BTS au titre de la gestion des ressources FONAPRAM allouées par l'Etat s'élève à **338 KDT** ;

III- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA BANQUE ENVERS LES DIRIGEANTS**3-1- Obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales :**

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée conformément à l'arrêté de Monsieur le Ministre des Finances du 14 août 2009 et celui du 15 septembre 2010. Elle se compose de :

	<i>(En KDT)</i>	
	P.D.G en fonction du 01 Jan. 2011 au 31 mai 2011	P.D.G en fonction du 01 Juin 2011 au 31 Déc. 2011
Un salaire annuel brut	28,70	47,00
Des cotisations à la charge de la société	2,42	4,06
Un ensemble d'avantages en nature		
- Voiture de fonction (<i>acquise en 2011 pour 69 KDT, amortie au cours de cet exercice à raison de</i>)	5,79	8,09
- Bons d'essence	450-Litres par mois	450-Litres par mois
- Frais de communication	2 000 pulsations par trimestre	2 000 pulsations par trimestre

- La rémunération du premier Directeur Général Adjoint en fonction du 01 janvier 2011 jusqu'au 30 avril 2011, est fixée conformément au Procès verbal du conseil d'administration du 28 juillet 1999. Elle se compose de :

	<i>(En KDT)</i>	
Un salaire annuel brut		8,85
Un ensemble de Primes		19,75
Des cotisations à la charge de la société		1,51
Un ensemble d'avantages en nature		
- Voiture de fonction (<i>acquise en 2007 pour 37 KDT, amortie au cours de l'exercice 2011 et pour la période sus-indiquée à raison de</i>)		2,47
- Bons d'essence		360-Litres par mois
- Frais de communication		50 dinars par trimestre

- La rémunération du deuxième Directeur Général Adjoint en fonction du 01 au 31 Janvier 2011, est fixée conformément au Procès verbal du conseil d'administration du 28 juillet 1999. Elle se compose de :

	<i>(En KDT)</i>	
Un salaire annuel brut		2,21
Un solde de tout compte		16,78
Des cotisations à la charge de la société		4,24
Un ensemble d'avantages en nature		
- Voiture de fonction (<i>acquise en 2007 pour 37 KDT, amortie au cours de l'exercice 2011 et pour la période sus-indiquée à raison de</i>)		0,61
- Bons d'essence		360-Litres par mois
- Frais de communication		50 dinars par trimestre

3-2- Obligations et engagements de La Banque Tunisienne de Solidarité envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2011 (En KDT) :

	P.D.G		D.G.A 1		D.G.A 2	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	94,86	5,38	33,69	-	24,76	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	16,86	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
TOTAL	94,86	22,24	33,69	-	24,76	-

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les co-commissaires aux comptes

Groupement

DDF – AUDIT

Cabinet Houcine GAMRA

IMAC

Sélim FRIAA

Houcine GAMRA

Abderrazek SOUEI